

## Le DUCATI CLUB de Nouvelle-Calédonie dans l'action

### Opération "*Respectez les emplacements de stationnement réservés aux Handicapés*"



- 25 motos ont participé (**28 motardes et motards**); tous les clubs ont été représentés.
- **49 infractions** ont été constatées en deux heures.
- les réactions des automobilistes couvrent toute la gamme du "bon" au "mauvais" caractère: certains

ont spontanément déplacé leurs véhicules, quelques uns n'avaient "pas vu le panneau" (ceux-là sont vraiment aveugles et mériteraient d'être classés dans la catégorie super-handicapés) d'autres ont purement et simplement déchiré la vignette qui leur était proposée, peu disposés à changer quoi que ce soit à leur mauvaise habitude.

La palme de la mauvaise foi revient à ce caisseux irascible: qui prétend que les motards mènent cette action pour s'absoudre de leurs excès sur la route (l'homme utilise un langage moins châtié, on s'en doute). Comme si cet acte citoyen était en contradiction avec notre attitude de tous les jours.... Ce M<sup>o</sup>sieur oublie qu'aucun motard n'a jamais été à l'origine d'un accident impliquant d'autres usagers et que si certains d'entre nous se font plaisir en peaufinant les trajectoires et les accélérations, ce n'est jamais aux dépens des autres.

Beaucoup de réactions se font à chaud dans la timidité ou l'agressivité; il n'empêche que chaque automobiliste aura désormais conscience de ce qu'il fait quand arrêtera son véhicule sur un emplacement qui lui est interdit. Une pensée en amenant une autre, il est certain qu'à terme les comportements changeront.

Les motards ont émis divers souhaits:

- il faudrait ajouter un panneau indiquant le montant de l'amende encourue par ce stationnement illicite (15 000 F)

- les gérants des magasins employant des vigiles devraient demander à ces derniers de faire respecter lesdits emplacements.

- il est nécessaire d'améliorer certains emplacements réservés aux handicapés qui sont manifestement difficiles à utiliser (trottoir trop haut, pente, proximité du trafic)



***Les motards ont également pris conscience de la nécessité de faire preuve de discernement en stationnant leurs motos sur les trottoirs afin de ne pas gêner le passage des piétons et des handicapés.***



Encourageant: un hypermarché du quartier de Sainte Marie a fait l'objet de cette opération durant toute l'année par le Club Ducati; or ce samedi aucune infraction n'y a été relevée. Cette expérience est très encourageante et démontre que de telles actions citoyennes visant à limiter les

incivilités donnent de bons résultats.

- Le DUCATI CLUB de Nouvelle-Calédonie remercie les motardes et les motards des Clubs qui ont participé à cette journée: Sister's Club, Full Power, Hog, Terre Promise et Oulamros; nous remercions également les automobilistes qui se sont montrés coopératifs ainsi que les médias qui ont porté l'événement au public calédonien.